



Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 5 juin 2026

Le cinq juin deux mille vingt-six, à 18 heures 30 minutes, les membres du conseil municipal de la commune de COMIGNE, se sont réunis, salle de la Mairie, en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire en date du 29/05/2026.

Présents : DHOMPS Fabrice_ MINUZZI Thierry_ PIANA Anne-Marie_ FUENTES Yann_ FRAISSE André_ BASTARDO Agnès_ LANGLOYS Peggy_ FUENTES Ruddy_ VAISSIERE Audrey_ DIAZ Cyril_ DELPORTO Manon.

Secrétaire de séance élu(e) : FUENTES Ruddy.

CONVOCATION A LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL/ORDRE DU JOUR

N°COM-2026/38_Registre des délibérations

- APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU 2 juin 2026
- Élection du délégué titulaire pour les élections sénatoriales
- Élection des délégués suppléants pour les élections sénatoriales
☞ Suite au Décret NORINTP2609295D n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs (joint à la convocation)

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU 2 JUIN 2026

N° COM-2026/39_Registre des délibérations

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal en date du 2 juin 2026 a été établi et transmis pour approbation des membres présents à la séance (ou représentés).

Appelé à se prononcer, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

DÉCIDE d'approuver le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 2 juin 2026.

DÉSIGNATION DU DÉLÉGUÉ ET DES DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS DE LA COMMUNE EN VUE DES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

N° COM-2026/40_Registre des délibérations

Conformément au décret portant convocation des conseils municipaux en vue des élections sénatoriales, le conseil municipal a procédé à l'élection du délégué et des délégués suppléants appelés à constituer le collège sénatorial.

Le bureau électoral a été constitué conformément aux dispositions du Code Électoral.

Après avoir procédé à l'Élection du délégué titulaire et en suivant à celle des délégués suppléants, Le Conseil Municipal décide de prendre acte de ces désignations qui sont conformes en tout point à celles mentionnées dans le procès-verbal portant désignation du délégué du Conseil Municipal et de ses suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

A l'issue du scrutin, ont été proclamés élus :

Délégué titulaire : Monsieur DHOMPS Fabrice

Délégués suppléants :

Monsieur MINUZZI Thierry

Madame PIANA Anne-Marie

Monsieur FUENTES Yann

Le Procès-Verbal des opérations électorales a été adressé et annexé à la présente délibération

Clôture de la séance

Plus aucun point n'étant inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le procès-verbal de cette réunion sera approuvé lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

Le Maire,
DHOMPS Fabrice

Le Secrétaire de séance,
FUENTES Ruddy